



le magazine de la Banque Cantonale de Genève | été 2016

La Gazette du bicentenaire

La rive droite genevoise
sur un mode croisière

Vers une action nominative
unique de la BCGE



La discipline conduit à l'accomplissement.

La volonté et la prudence sont
des qualités primordiales du ski-alpinisme.
Elles gouvernent aussi notre pratique quotidienne.





E banking et digitalisation: la ligne de conduite de la BCGE

Blaise Goetschin
CEO

Les technologies digitales, la téléphonie mobile et les accès universels sur internet révolutionnent les "comportements communicants" de chacun. La mutation est traversante et redéfinit le mode de consommation bancaire des individus et des entreprises. La consultation, le conseil ou l'achat du produit bancaire bascule vers le mode désormais généralisé de la recherche et de l'interpellation sur le net, avec délivrance de solutions presque instantanées. Dans ce nouvel environnement, seules comptent la vitesse, la simplicité et l'efficacité de la réponse. Pour déterminer sa ligne de conduite, la banque a opéré une analyse préalable de la nature de ces changements. Cette étude fait ressortir une distinction cruciale entre les facteurs mutants et les invariants. Quels sont-ils ?

Les mutations

Une conjonction de progrès technologiques sous le pavillon de la révolution digitale crée une "casure disruptive". Une de ces ruptures majeures comme celles entraînées par la roue, la pâte à papier chinoise, la machine à vapeur ou l'ordinateur. L'expression *disruption* du jargon *fin tech*, est elle-même empruntée au monde de l'électricité ("faire sauter les plombs"). La puissance de traitement et de calcul est distribuée à chaque consommateur qui dispose d'un *device*; un téléphone portable, une tablette ou un ordinateur personnel dans une multitude de formats (y compris au poignet). Le *gps* (système de positionnement terrestre), le traitement de l'image et l'amélioration de la sécurité, comme de nombreuses nouvelles fonctionnalités offrent à l'individu des facilités opérationnelles et ergonomiques qui défient l'imagination. A noter aussi qu'en échange, celui-ci accepte plus ou moins consciemment d'être enregistré pour l'éternité dans toutes ses conversations orales ou écrites ou ses transactions commerciales ou financières.

Les usages et les comportements des clients changent très rapidement. A l'image des succès extrêmement rapides de Google ou d'Uber, le consommateur adopte spontanément les solutions qui lui facilitent la vie. Gain de temps, de simplicité, économie de frais sont des *drivers* puissants qui dictent les nouvelles normes d'interface entre banques et clients. Même si les jeunes générations sont comme toujours dans le camp des pionniers, il faut observer que les personnes plus âgées s'adaptent aussi très vite, ceci en corrélation avec leur degré de formation. Notre client le plus jeune sur l'application mobile de paiements a 15 ans et le plus âgé 95.

Les invariants

Malgré tous les avantages de la digitalisation, le lien personnel avec le conseiller semble rester central. La plupart des prestations bancaires sont plus complexes que la commande d'un taxi. L'intelligence artificielle a connu des échecs retentissants dans les *hedge funds*, dans certaines applications de théories économétriques ou dans l'attribution de *rating*. Les robots conseillers reproduisent mécaniquement les manquements intellectuels ou les biais idéologiques de leurs programmeurs. La finance est une science humaine complexe et les modèles quantitatifs sont encore loin de prendre en compte toutes ses dimensions, en particulier les aspects ressortant de la psychologie humaine ou de l'émotion. A cela s'ajoute le fait que le conseiller humain sera progressivement "augmenté" grâce à des tutoriels qui l'appuieront dans ses préparations d'entretien et la formulation de solutions. Le banquier bionique pourrait mieux s'adapter que le robot...

Les *fin tech & co* sont en grande partie destinées à faciliter la communication et l'échange. Ce qui distinguera tout de même fondamentalement les meilleures banques restera la richesse des contenus. La qualité des produits, leurs prix, leurs valeurs sous-jacentes, leurs modes d'emploi, la manière de les expliquer et de les prescrire resteront les fondamentaux qui inspireront la clientèle dans le choix d'une banque et ultérieurement détermineront sa propension à la fidélité.

Les craintes relatives à la sécurité des "comptes mobiles" ont considérablement augmenté depuis fin 2015, alors que de nombreux cas d'arnaques à la carte SIM ont été inventoriés en Europe. L'exigence de sécurité et de protection de l'intimité reste très élevée dans le domaine financier. Elle constitue actuellement le plus grand obstacle à une acceptation rapide des services bancaires mobiles. Une technologie nouvelle ne pourra être intégrée par la banque qu'à condition que sa sécurité soit démontrée en pratique.

Cockpit de l'économie genevoise	2
Genève, culture et société	
La rive droite genevoise sur un mode croisière	4
La BCGE décerne ses prix d'économie	6
Genève, une entreprise genevoise	
Troger SA: chronique d'un projet de transmission exemplaire	8
Une commune en action: Troinex	
Troinex a tenu sa troisième soirée des entreprises	10
La Gazette du bicentenaire	11
En bref	15
Finance et économie	
Vers une action nominative unique de la BCGE	17
Pourquoi et comment confier un mandat de gestion ?	18
Une nouvelle image pour les fonds Synchrony	20
Le trafic des paiements suisse évolue	21
BCGE progresse en France	22
Bourse en ligne BCGE 1816	23
Le film à découvrir	23
Le livre à découvrir	23
Faut-il racheter des années dans sa caisse de pension ?	24

Impressum

Editeur: Banque Cantonale de Genève, département Communication et relations investisseurs.

Responsable: Hélène De Vos Vuaders.

Coordination: Olivier Scharrer (olivier.scharrer@bcge.ch).

Adresse de la rédaction, service abonnement:

Banque Cantonale de Genève

Communication

Quai de l'Île 17, CP 2251 – 1211 Genève 2

Tél. 022 809 31 85 – dialogue@bcge.ch.

Tirage: 17'800 exemplaires.

Création, réalisation graphique: Alternative.ch.

Impression: ATAR Roto Presse SA.

Copyright: Toute reproduction totale ou partielle des textes est soumise à l'autorisation de l'éditeur.

Photographies et illustrations: Alternative communication,

Branding&Communication: Candy Factory, Centre

d'Iconographie de la Bibliothèque de Genève,

Laurent Brossy, Guillaume Forestier, Laurent Egli,

Frank Henri Jullien, Magic Pencil, Fred Merz,

Studio Casagrande, Loris Von Siebenthal.

"Les opinions exprimées dans ce magazine ne reflètent pas expressément l'avis de l'éditeur."

"Les informations contenues dans ce document s'appuient sur des éléments dignes de foi; elles ne sauraient toutefois engager la Banque Cantonale de Genève."

La ligne d'action

Face à ce contexte caractérisé par de nombreuses incertitudes et des changements de cap technologiques peu prévisibles et fréquents, la banque a défini une ligne de conduite simple, articulée sur quatre principes directeurs: l'adoption sélective de nouvelles *techs* utiles et sécurisées; la simplicité, l'économicité et la sûreté des prestations choisies; la valorisation du lien personnel et, comme quatrième principe, le choix de contenus de qualité.

La BCGE fait évoluer son offre de prestations par adoption sélective, progressive et sécurisée de nouvelles technologies digitales. Elle se positionne en agent adoptif leste en s'appuyant sur ses partenariats, avec Swisscom, dont elle est un des principaux clients informatiques, et la communauté des 15 banques cantonales Finnova, avec lesquelles elle conduit des projets communs.

La BCGE offre à sa clientèle des solutions transactionnelles simples, économiques et sûres. La valorisation prioritaire de ces trois attributs s'inspire du succès commercial de la plateforme de bourse en ligne BCGE 1816 qui rassemble une communauté de plus de 6'000 investisseurs.

La BCGE maintient au sommet de ses priorités le lien personnel avec chaque client. Celui-ci connaît et dispose de son banquier

attitré. Même les clients qui s'enregistrent par la banque en ligne ou des canaux virtuels se verront confiés à un conseiller personnel. La devise de la banque: "je connais mon banquier" conserve son caractère précurseur. Les nouvelles *techs* facilitent les interfaces et le dialogue.

BCGE propose des contenus de très grande qualité dans son conseil patrimonial ou ses financements. Elle attache une grande importance à la transparence de ses modes opératoires qu'elle rend publics (philosophie de placement, doctrines de financement de l'immobilier et des entreprises). Elle s'assure d'une très bonne compréhension par sa clientèle de ses choix de gestion par de fréquents bulletins d'information. Les contenus et leurs narratifs seront transférés dans les voies digitalisées de communication et progressivement disponibles en ligne.

Conclusion

Pour les banques, la digitalisation est, en fin de compte, plus une opportunité qu'une menace. Il faut s'adapter vite, mais pas frénétiquement. Il faut transformer, mais aussi savoir conserver certains invariants. De nombreux choix devront être opérés. Ils seront judicieux à une condition: écouter nos clients, leurs préférences, leurs habitudes, leurs goûts et asservir les techniques et les technocrates à cette exigence. ■

Cockpit de l'économie genevoise

Situation conjoncturelle de l'année en cours et prévisions

Prévisions

Macroéconomie	PIB		Inflation		Taux de chômage	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Suisse	1.2%	1.4%	-0.4%	0.3%	3.4%	3.6%
Genève	0.9%	1.1%	-0.4%	0.3%	5.4%	5.6%
Zone euro	1.6%	1.5%	0.5%	1.5%	9.7%	9.0%
Etats-Unis	1.9%	2.0%	1.5%	2.7%	4.8%	4.9%

Taux directeurs	3 mois	12 mois	18 mois
Suisse	-0.75%	-0.75%	-0.75%
Zone euro	-0.40%	-0.40%	-0.40%
Etats-Unis	0.75%	1.60%	1.60%

Taux à 10 ans	3 mois	12 mois	18 mois
Suisse	-0.5%	-0.1%	0.1%
Zone euro	-0.1%	0.1%	0.3%
Etats-Unis	1.6%	1.9%	2.1%

Devises et pétrole	3 mois	12 mois	18 mois
EUR/CHF	1.08	1.08	1.10
USD/CHF	0.98	0.98	1.00
EUR/USD	1.10	1.10	1.10
Pétrole- <i>brent</i> (USD/baril)	50	55	60

Source: BCGE, Thomson Datastream, FMI.



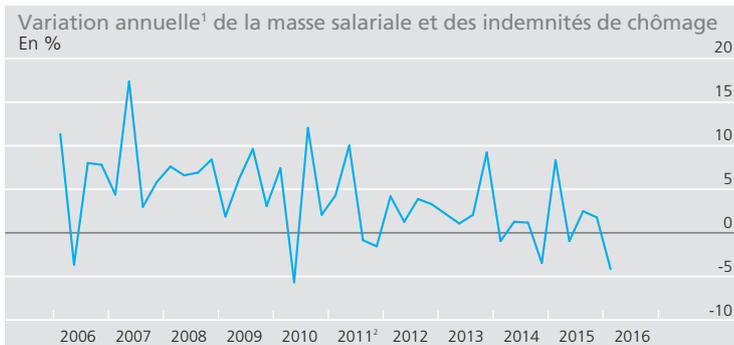
Embellie sur le front du chômage

La décroissance du chômage à Genève semble enclenchée avec un recul de son taux pour le quatrième mois consécutif. Il diminue en mai de 0,1 point pour s'établir à 5,4%. Le nombre de chômeurs inscrits dans le canton se fixe ainsi à 12'738 personnes, soit un recul de 1,1% en un mois et de 0,9% en un an. Le nombre de demandeurs d'emploi est également en recul de 0,6% en un mois, mais reste en progression de 3,7% sur une année.

¹ Jusqu'en 2009, selon la population résidente active du recensement fédéral de la population de 2000; depuis 2010, selon la population résidente active du relevé structurel de la population de 2010. L'introduction au 1^{er} février 2012 de la nouvelle Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) rend certaines comparaisons annuelles délicates entre février 2012 et avril 2013.

Contraction de la masse salariale

La masse salariale versée dans le canton de Genève fléchit en début d'année, après avoir progressé pendant toute l'année 2015. En variation annuelle moyenne – comparaison entre les quatre derniers trimestres écoulés et les quatre trimestres précédents – la masse salariale recule de 0.6% au premier trimestre 2016. En termes réels, elle progresse toutefois encore de 0.4% en raison de l'effet favorable du recul des prix sur le pouvoir d'achat durant la même période.



¹ Variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente, en termes nominaux, organisations internationales gouvernementales non comprises. Source : SECO, OCSTAT
² En raison d'un problème technique, les résultats de 2011 reposent sur un ensemble de données légèrement réduit.

Frémissement des prix

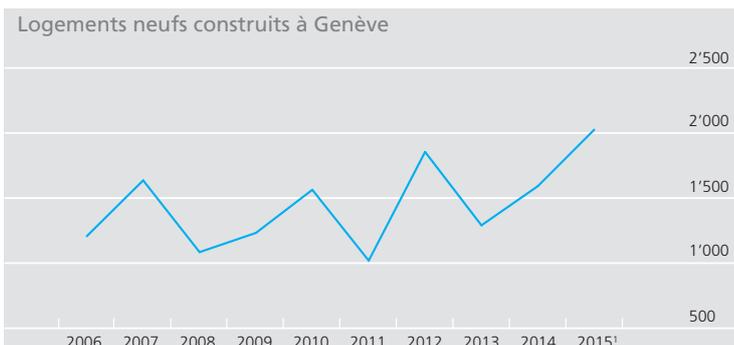
En mai, l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0.2% en un mois et se fixe ainsi à 100.6 points (décembre 2015 = 100). Sur une année, il est toutefois toujours en baisse de 0.2%, la variation annuelle moyenne étant de -0.8% en mai contre -0.9% en avril. Nous tablons sur une sortie progressive du recul des prix avec notamment un effet statistique important dû à l'évolution des prix de l'énergie.



Source : OCSTAT

Bonne tenue de la construction

Le nombre de 315 logements livrés au premier trimestre 2016 est inférieur à la moyenne trimestrielle de 397 nouveaux logements observée depuis 2010. Reste qu'au cours des 12 derniers mois le gain total atteint 1'853 logements, en hausse de 5% en comparaison annuelle, alors que les 4'500 logements neufs en cours de construction à fin mars représentent une croissance de 14% par rapport à mars 2015. En outre, les surfaces d'activités nouvellement construites au premier trimestre représentent 60'300 m², un chiffre très nettement supérieur à la moyenne trimestrielle de 28'000 m² enregistrée depuis 2010.

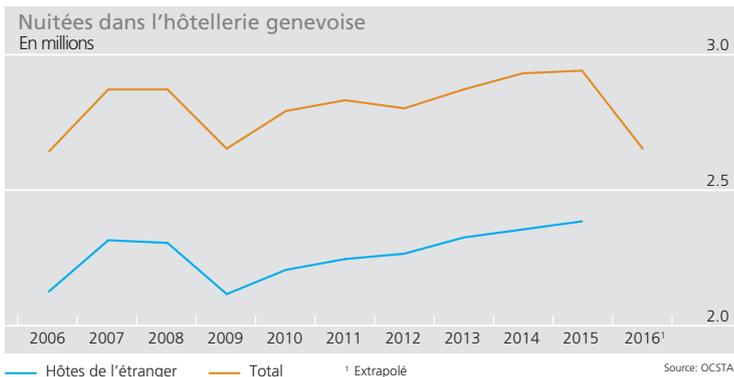


¹ Chiffres provisoires.

Source : OCSTAT

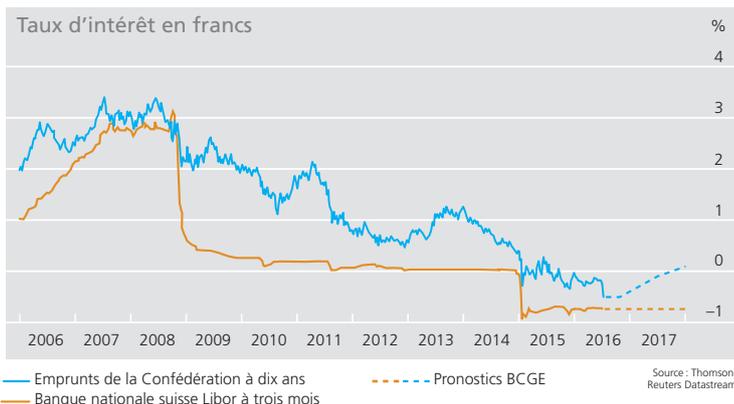
Recul des nuitées dans l'hôtellerie

Au cours du premier trimestre 2016, l'hôtellerie genevoise comptabilise 662'000 nuitées, soit une diminution de 1.7% par rapport au trimestre correspondant de 2015. Les hôtes de Suisse ont induit ce recul, avec une baisse de 14.3%. A l'inverse, les hôtes de l'étranger plébiscitent Genève, avec une progression de 17%. La diminution du chiffre agrégé va a contrario du chiffre record de l'année passée, qui avait enregistré une progression annuelle de 0.5%. En 2015, les hôtes de l'étranger avaient déjà soutenu la demande, leur progression avait plus que compensé le recul des nuitées provenant des hôtes suisses. ■



Source : OCSTAT

Investment office



Source : Thomson Reuters Datastream

La rive droite genevoise sur un mode croisière

Parcs majestueux, bâtiments chargés d'histoire, domaines patriciens, organisations internationales. Même en se concentrant d'un seul côté, le regard a beaucoup à faire pour apprécier et reconnaître les différents lieux. D'autant que, depuis le lac, les perspectives changent beaucoup. Petite escapade lacustre pour (re)découvrir les beautés locales.



On croit bien connaître Genève. Et pourtant... "Ce magnifique bâtiment-là, c'est déjà lequel? Et là, on est où exactement?" C'est ce genre de questions que l'on se pose en admirant les rives depuis les flots. "Ne vous inquiétez pas, rassure l'employé de la CGN qui vient contrôler les billets. Les perspectives changent beaucoup depuis le lac." Et ce passionné de poursuivre: "Là, par exemple, vous pensez qu'on est à quelle distance de la rive?" Intense réflexion: "un kilomètre?". Mauvaise réponse, le bateau se trouve à près de deux kilomètres de la terre ferme.

Mais reprenons depuis le début, soit le débarcadère du Mont-Blanc. C'est le point de départ d'une croisière qui ira jusqu'à Coppet (et retour) en effectuant quelques arrêts intermédiaires; autant

d'étapes laissant, à qui le désire, la possibilité de retrouver la terre ferme et de prendre un autre transport public pour retourner au centre-ville. D'ici là, ouvrons tout grand les yeux et admirons les beautés de la rive droite genevoise (celles de la rive gauche ayant été traitées dans l'édition d'été 2014 de *Dialogue*).

Le mausolée d'un homme riche et original

La première étape dure à peine quelques minutes, menant aux Eaux-Vives. Le temps de jeter un coup d'œil au Monument Brunswick, du nom de ce duc allemand, également linguiste, musicien et cavalier, qui légua à la ville sa fortune en échange, notamment, d'un monument à son nom. Ce mausolée (le premier jamais érigé en Suisse) dont le style contraste fortement avec les lieux

fut construit en 1879, à l'imitation d'une œuvre du XIV^e siècle, comme exigé dans le testament.

Le *Savoie* longe les bords des Pâquis, dépasse le phare et prend le large, laissant sur la rive le quai Wilson et le palais du même nom où naquit la Société des Nations (l'ancêtre de l'ONU) et où se trouve aujourd'hui le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Mais déjà le quai se transforme en une succession de magnifiques parcs, en commençant par celui de Mon-Repos où, entre plantes rares et aménagements favorables à l'environnement, se dresse, presque pieds dans l'eau, une imposante villa du XIX^e siècle qui loge le Centre Henry-Dunant pour le Dialogue Humanitaire. Dans la foulée lui succède le

parc de La-Perle-du-Lac qui doit son nom à l'épouse du fondateur des montres Rolex. En découvrant le panorama unique sur le Léman depuis ce lieu, Mme Wilsdorf se serait en effet exclamée: "Ceci est la perle du lac." Quant à la grande maison blanche de style florentin qui domine le parc (la villa Bartholoni), elle a été construite en 1829 et abrite le très intéressant Musée d'histoire des sciences.

12'000 espèces de plantes

Passé le parc Barton et sa magnifique forêt de séquoias centenaires, on aperçoit le Centre William-Rappard, rénové et agrandi il y a quelques années pour absorber le développement de l'Organisation mondiale du commerce. Avant de constituer le siège de cette organisation comptant plus de 160 pays membres et de 600 employés à son secrétariat, ce bâtiment gris avait hébergé le Bureau International du Travail (BIT) et le GATT, ancêtre de l'OMC. Les arbres qui le bordent constituent un parfait prélude au Jardin botanique, situé quelques mètres plus loin, et à ses quelque 12'000 espèces de plantes provenant du monde entier.

S'éloignant à une vitesse de 25 km/h de la rade, le bateau à vapeur, construit en 1914, est maintenant assez éloigné de la berge pour permettre d'embrasser tout le paysage, notamment les organisations internationales, dont on aperçoit les plus grands bâtiments, tels celui de l'Union internationale des télécommunications, de l'Organisation météorologique mondiale ou encore de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Et bien sûr le Palais des Nations. Le siège genevois de l'Organisation des Nations Unies n'est certes pas très haut, mais étant très long (600 mètres, tout de même) et situé sur une petite colline, il se distingue très nettement. Un peu plus loin, sur les hauteurs de Pregny-Chambésy se dresse le château du baron de Rothschild.

"Un peu plus loin, on reconnaîtra la villa Fleur d'Eau, maison de maître du milieu du XIX^e siècle, rendue célèbre dans le monde entier à la suite de la rencontre entre Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev en novembre 1985."

Rendez-vous des savants

Sur la rive, à la hauteur de Genthod et de Bellevue, se succèdent plusieurs domaines patriciens et maisons de maître où séjournèrent de nombreuses personnalités (de l'empereur du Japon Hiro-Hito au leader historique de l'OLP Yasser Arafat) et où vécurent des intellectuels illustres, à l'image du philosophe Charles Bonnet et du géologue Horace Bénédicte de Saussure. Genthod fut d'ailleurs, au XVIII^e siècle, un lieu de rendez-vous des grands savants européens.

Horaire le long de la rive droite genevoise

Genève Mont-Blanc	10h15	14h50	
Genève Jardin anglais	-	-	19h00
Genève Pâquis	-	-	19h10
Genève Eaux-Vives	10h24	-	
Versoix	10h47	15h20	19h43
Coppet	11h01	15h35	19h58
Pause et changement de bateau			
Coppet	13h50	17h00	21h10
Versoix	14h05	17h15	21h25
Genève Eaux-Vives	14h30	17h40	
Genève Pâquis			22h00
Genève Jardin anglais			22h10
Genève Mont-Blanc	14h40	17h50	

Le trajet simple course sur le seul territoire genevois coûte 14 francs pour un billet 2^e classe, plein tarif (horaire valable jusqu'au 4 septembre 2016).

Un immense domaine avec un château (de Sans-Souci, anciennement Bartholoni) légèrement caché par des arbres permet de savoir que le bateau est arrivé sur la commune de Versoix. Au bord du lac, se niche l'Institut Forel, département multidisciplinaire de l'Université de Genève orienté sur les questions environnementales. Il doit son nom à François-Alphonse Forel, père de la limnologie (en quelque sorte l'océanographie des lacs) et auteur de l'ouvrage "Le Léman" qui rendit notre lac célèbre dans toute la communauté scientifique.

Poignée de main Reagan-Gorbatchev

On passe alors l'embouchure de la Versoix qui, contrairement à ce que laisse entendre l'expression populaire, ne nous mène pas encore dans le canton de Vaud... En effet, la dernière commune genevoise s'étend encore sur plusieurs kilomètres avec, d'abord, la Mairie (dont le cœur du bâtiment principal date du début du XIX^e siècle), le quai (fin du XIX^e) et le débarcadère. Un peu plus loin, on reconnaîtra la villa Fleur d'Eau, maison de maître du milieu du XIX^e siècle, rendue célèbre dans le monde entier à la suite de la rencontre entre Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev en novembre 1985. Ce n'est qu'après Port-Choiseul et la plage de Versoix, une fois le Nant de la Braille passé, que commence le canton voisin. Mais encore faut-il en repérer la "frontière"... ■

Nicole Huber



La BCGE décerne ses prix d'économie

Dix prix d'économie de la Banque Cantonale de Genève, d'une valeur unitaire de 200 francs, ont été décernés fin juin 2016 dans le cadre des cérémonies de fin d'études des collèges du canton. Les trois prix destinés aux écoles de commerce de Genève et celui du collège pour adultes seront remis en septembre.

Chaque prix est attribué, par établissement, au lauréat ayant obtenu la meilleure moyenne en économie, dans le cadre de l'option spécifique "droit et économie". Pour les maturités professionnelles obtenues à l'Ecole de commerce, le prix est attribué à l'élève de chaque établissement ayant obtenu la meilleure moyenne combinée en économie politique, économie d'entreprise, droit ou gestion financière.

Le Prix d'économie de la Banque Cantonale de Genève constitue un prolongement naturel de l'engagement de la banque en faveur de la formation des jeunes. C'est également un moyen de saluer les performances de celles et ceux qui, à la fin de leurs études gymnasiales ou de commerce, s'intéressent au domaine de l'économie; c'est aussi un signe tangible de motivation que la banque souhaite transmettre aux volées futures de jeunes diplômés. La BCGE félicite chaleureusement l'ensemble des lauréats; cette année, ont été récompensés Alexandru Dolea (Collège André-Chavanne), Leonardo Winzap (Collège Calvin), Joanna Oliveira Martins (Collège de Candolle), Elisabeth de Laguiche (Collège Claparède), Matheus Moreira Duarte Argolo (Collège Emilie-Gourd), Chloé Pallud (Collège Madame de Staël), Ramzi Chahboun et Pantea Sadeghipour (Collège Rousseau), Charlotte Dupont (Collège de Saussure), Jonathan Bernard (Collège Sismondi) et Anja Nerima (Collège Voltaire). Le nom du lauréat du Collège pour adultes Alice-Rivaz et de ceux des maturités professionnelles commerciales des Ecoles de commerce Aimée-Stitelmann, André-Chavanne et Nicolas-Bouvier seront connus à la fin de l'été. ■

Chloé Pallud promue du Collège Madame de Staël et Marie-José Molla de l'agence de Carouge-Marché



Alexandru Dolea promu du Collège André-Chavanne



Charlotte Dupont promue du Collège de Saussure et Anita Belloni de l'agence de Lancy Centre





Anja Nerima (à droite) promue du Collège Voltaire et Sabrina Di Nardo de l'agence de Servette-Wendt



Pantea Sadeghipour promue du Collège Rousseau



Elisabeth de Laguiche, promue du Collège Claparède et Juan Andrés Chinchilla de l'agence de Chêne



Leonardo Winzap promu du Collège Calvin et Loris Rizzo de l'agence de l'Île



Ramzi Chahboun promu du Collège Rousseau et Stéphane Bonnin de l'agence de Meyrin-Cité



Joanna Oliveira Martins promue du Collège de Candolle et Jean-Paul Cara de l'agence des Eaux-Vives



Matheus Moreira Duarte Argolo promu du Collège Emilie-Gourd et Pierre-Olivier Vialla de l'agence de Florissant

Troger SA : chronique d'un projet de transmission exemplaire

Entrepreneur toulousain, Paul Ségur a misé sur le tissu économique suisse pour valoriser son capital. Avec l'acquisition de Troger SA, spécialiste genevois de la gestion de l'eau et du gaz, il transforme l'essai après cinq années dédiées à l'évolution de l'entreprise.



Bernard Ponthieu, Paul Ségur, Jean-Louis Sirey



Siège de l'entreprise

“Cinq ans après le rachat, l'entreprise poursuit une croissance harmonieuse et bien maîtrisée.”

Troger, une entreprise bien née

Fondée en 1961 par les familles éponymes Troger Gervaz, l'entreprise Troger SA arbore son patronyme final lors de son rachat par Jean-Louis Sirey en 1988. Bernard Ponthieu le rejoint en 1995; les deux associés développent l'entreprise avec brio, s'imposant en interlocuteurs privilégiés des maîtres d'ouvrages, régies, architectes et ingénieurs romands pour tout ce qui touche aux installations sanitaires et industrielles.

Une stratégie d'acquisition motivée par le goût de l'action

Paul Ségur ne se voyait pas en investisseur passif, après un beau parcours professionnel en France; son but était de s'inscrire en acteur dynamique du marché genevois par l'acquisition de l'un de ses fleurons dans le secteur de la construction. Son choix s'est rapidement porté sur Troger SA, dont le potentiel surpassait en tous points les autres propositions.

Epaulés par la société Dimension SA et ses experts de la transmission d'entreprises, vendeurs et acheteur ont conclu l'affaire en toute convergence d'esprit, au terme d'une négociation faisant intervenir les valeurs sociales, l'éthique et la quête d'excellence. Les chiffres? Analysés dans le détail de part et d'autre, ils ont révélé une entreprise soigneusement gérée et la détermination d'un investisseur "moteur".

Un changement de propriétaire, mais surtout une nouvelle perspective

Paul Ségur, Jean-Louis Sirey et Bernard Ponthieu s'accordent sur le fait que tout se rapporte à l'homme. Les métiers du bâtiment sont complexes, la compétence et la transversalité des savoirs en façonnent la chaîne de valeurs. Pour valoriser ce précieux sésame dans la phase de transition, le défi consistait à agir sur le capital confiance des équipes en place. En maintenant et en renforçant leurs responsabilités, Paul Ségur et Bernard Ponthieu ont démontré leur confiance en elles, à la satisfaction de tous. Autre décision judicieuse, le concours bienveillant de Bernard Ponthieu, resté présent au sein de l'entreprise en tant qu'administrateur délégué durant les cinq ans qui ont suivi la transmission.

Un bilan très positif

Cinq ans après le rachat, l'entreprise poursuit une croissance harmonieuse, bien maîtrisée. Depuis son arrivée, Paul Ségur a introduit plusieurs changements technologiques, tant administratifs qu'opérationnels. Les chefs de chantiers sont désormais équipés de tablettes électroniques, ce qui facilite leur travail, réduit les risques d'erreurs et permet les commandes en direct. Des outils informatiques ont été mis en place, avec un logiciel de gestion centralisée pour un contrôle facilité et une meilleure dynamique dans l'exécution. Troger SA offre toute la palette des services liés au métier d'installateur sanitaire et industriel. La stratégie de Paul Ségur est plus que jamais de renforcer le déploiement de cet éventail, des interventions de maintenance à la prise en charge de chantiers d'exception. Il entend renforcer les *leaderships* historiques et l'esprit d'innovation qui a contribué au succès de l'entreprise. ■

Troger SA, acteur genevois incontournable de la gestion de l'eau et du gaz

Basée à Vérenaz, l'entreprise compte 85 collaborateurs hautement qualifiés, partageant une culture d'entreprise basée sur la passion du métier et la rigueur. Troger SA compte une clientèle variée, composée de particuliers, d'entreprises générales, d'architectes, de régies, de collectivités publiques et de maîtres d'œuvre de l'industrie et de la santé. La société met un point d'honneur, depuis sa création, à satisfaire les attentes de sa clientèle en termes de fiabilité, sûreté des installations, conscience environnementale et compétitivité commerciale.

En neuf comme en rénovation, Troger SA possède des capacités d'intervention globales, de l'avant-projet à l'exécution des travaux, du dépannage à la maintenance préventive des équipements. Ayant élargi son domaine de compétence au fil des expériences et des projets, l'entreprise est en mesure de gérer un projet de A à Z et de résoudre l'ensemble des problématiques liées aux installations sanitaires.

En plus de la Maintenance et du dépannage, Troger SA compte quatre autres départements. Le Bureau technique gère les prestations d'avant-projets (études de faisabilité, soumissions, plans et schémas techniques, audits d'installations existantes). IS'EAU est dédié aux installations sanitaires spéciales et à l'administration de parcs sanitaires complexes. Le département Chantier est spécialisé dans la construction d'ouvrages neufs pour des bâtiments de grande dimension. Enfin, le département Transformation gère les prestations liées à la rénovation et à l'altération d'ouvrages existants.

Troger SA a réalisé, rénové ou agrandi les installations sanitaires de nombreux bâtiments sur le canton: SIG au Lignon, l'hôtel des Bergues, les cliniques Générale Beaulieu et des Grangettes, la manufacture Piaget ainsi que le centre commercial et les logements des Charmilles.

L'entreprise a piloté, en consortium avec des homologues du secteur, la réalisation de nombreux projets importants, notamment la construction de logements étudiants (résidence IHEID), d'immeubles de logements (Hauts-de-Malagnou), d'un centre d'apprentissage (Pont-Rouge), des nouveaux bâtiments de l'Hôpital de La Tour et du Centre Médical Universitaire (CMU) ainsi que les agrandissements des manufactures des grands groupes horlogers genevois.



Troinex a tenu sa troisième soirée des entreprises

Le 19 mai, la Mairie a convié, pour la troisième fois, toutes les entreprises et sociétés actives à Troinex pour une rencontre destinée à partager ses expériences, faire connaître ses activités et apporter un éclairage sur certains sujets utiles aux entrepreneurs. Les nombreuses personnes présentes témoignent de l'intérêt pour la soirée et les thèmes proposés.

Troinex en chiffres

Population : 2'338 habitants
Proportion de la population du canton : 0.5%
Superficie : 343 ha
Proportion du territoire cantonal : 1.2%
Revenus : 9.868 millions
Charges : 9.066 millions

Mairie

Maire : Guy Lavorel
Adjoints : Lionel Courbat et Marc Truan

Troinex en bref¹

Le nom de Troinex dérive de *Trionius* et vient probablement du nom d'un propriétaire gallo-romain qui possédait, dans la commune, des terrains et une "villa rustica", exploitation destinée aux travaux agricoles. En 1754, Troinex fut incorporée au Royaume de Piémont-Sardaigne et forma une seule paroisse avec l'actuelle commune savoyarde de Bossey, avant de redevenir genevoise en 1815. Troinex fut rattachée durant quelques mois à Veyrier, avant d'en être définitivement séparée le 30 mai 1817. La commune fêtera donc son 200^e anniversaire l'année prochaine.

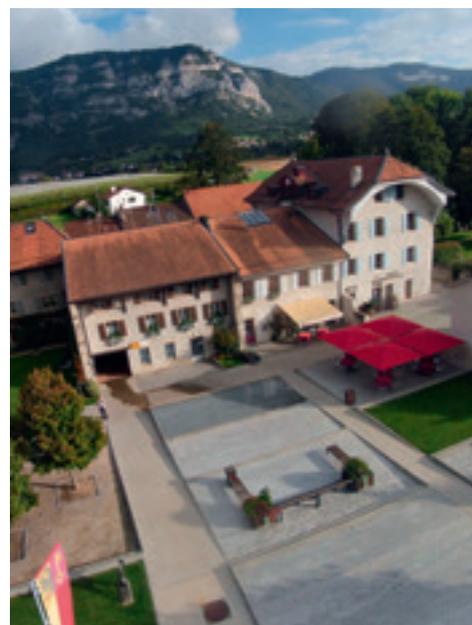
Les activités agricoles et maraîchères restent importantes à Troinex et occupent près de trois cinquièmes de la surface de la commune. Elle est également devenue résidentielle depuis une cinquantaine d'années. Troinex est aujourd'hui une commune dynamique qui a su s'adapter en fonction de son développement et des besoins de la société moderne, tout en conservant son esprit villageois.

Les thèmes des deux premières rencontres

Guy Lavorel, maire de Troinex, est revenu sur les deux précédentes éditions. En 2014, des représentants de l'Office cantonal de l'emploi avaient présenté différents services offerts aux entreprises, en particulier pour celles qui cherchent à recruter du personnel. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, s'était exprimé sur le thème "entreprises et sécurité". En 2015, David Hiler, ancien conseiller d'Etat en charge du Département des finances, avait évoqué la problématique de la nouvelle imposition des entreprises et Albert Gallegos, directeur à la BCGE, avait détaillé le thème de la prévoyance professionnelle des chefs d'entreprises.

Une édition 2016 consacrée aux zones agricoles spéciales

Dinh Manh Ung, conseiller administratif de la Commune de Confignon, a, cette année, présenté la Fondation pour les zones agricoles spéciales (ZAS), dont il est président. Créée en 2008, la Fondation a pour but de définir, promouvoir, développer et améliorer la structure foncière dans ces zones délimitées par le canton et composées notamment de serres. Elle doit étudier et mettre en œuvre les équipements collectifs à l'intérieur de ces terrains réservés à l'agriculture maraîchère : la plaine de l'Aire, Plan-Les-Ouates-Bardonnex, Satigny, Collonge-Bellerive ainsi que Troinex-Veyrier. C'est dans cette dernière zone, l'une des trois plus grandes du canton, qu'Alexandre Cudet, maraîcher troinésien bien connu, possède des serres. En 2012, il a construit, avec le soutien financier de la BCGE et des fonds fédéraux et cantonaux du projet de développement régional, une installation inédite en Suisse : une serre de six hectares consacrée exclusivement à la culture hors-sol de différentes sortes de tomates. Le bâtiment, à la pointe des normes environnementales, technologiques et de conditions de travail, produit trois millions de kilos de tomates par an destinés à Genève et à l'ensemble de la Suisse. ■



Le quartier des Saussac se concrétisera au printemps 2017

La Commune complète le quartier des Saussac, le déclassement de cette ancienne zone villa, comprise entre les chemins de Dottrens et Lullin, remonte à 1989. Un premier ensemble est construit entre 1994 et 1996. Dans un contexte de crise du logement, la commune décide de bâtir les trois derniers immeubles en 2008. Or, le lauréat du concours d'architecture lancé par les autorités n'a pas les faveurs de la population. Il s'agit alors de tout recommencer et de trouver un nouveau projet et de nouveaux architectes. Les trois immeubles, pour lesquels la commune a investi plus de 22 millions de francs, verront le jour au printemps 2017. Ils se composent de 46 logements mêlant loyers libres et subventionnés et propriétés par étage (PPE). Les 16 appartements à vendre ont déjà trouvé preneur et les 30 logements à louer seront attribués dans le courant de l'automne. Deux surfaces commerciales, dont l'affectation n'est pas encore déterminée, sont également prévues.

¹ Extrait de l'article paru le 31 octobre 2014 dans la *Feuille d'Avis Officielle*.

L'Assemblée générale de la banque a célébré un bicentenaire haut en couleur orienté vers l'avenir

Lors de l'Assemblée générale de la BCGE, qui a eu lieu le 26 avril à l'Espace Hippomène, les quelque 1'200 participants ont pu apprécier les artisans du terroir, la Compagnie 1602, les Vieux-Grenadiers et une exposition historique sur la banque. La réforme des statuts, acceptée par les actionnaires, a marqué l'Assemblée générale du 200^e.



Fanfare pour accueillir les actionnaires arrivant sur place. Marché du terroir permettant de déguster, entre autres, de la bière de Meinier, du fromage de Cartigny, du chocolat de Carouge et des vins du Mandement grâce à la présence de nombreux artisans locaux. Pour son bicentenaire, la Banque Cantonale de Genève a choisi de donner un côté festif à son Assemblée générale, tout en jouant la carte de la proximité, clin d'œil gourmand permettant de rappeler son fort engagement auprès de l'économie régionale. Une exposition bicentenaire a permis aux invités de découvrir des images d'archives sur la BCGE.

Un institut pionnier

Une implication qui remonte à 200 ans, puisqu'en 1816 ce qui était alors la Caisse d'Épargne avait été créée afin de collecter l'épargne populaire et d'assurer le crédit local. "Notre canton fut ainsi le premier à se doter d'un établissement cantonal chargé de promouvoir le développement économique régional", a souligné Jean-Pierre Roth, président de la BCGE.

Au-delà de l'histoire de l'établissement évoquée dans les discours, mais aussi dans un film projeté en marge de l'événement, les orateurs ont surtout montré en quoi le présent préparait le futur. Ils se sont notamment attachés à expliquer l'un des points importants soumis au vote de l'Assemblée : la réforme des statuts.

"En supprimant les actions au porteur et en créant une action nominative unique, la banque cantonale anticipe. Elle se modernise", a observé Serge Dal Busco, vice-président du Conseil d'Etat. Et le conseiller d'Etat chargé du Département des finances du Canton de Genève de relever avec satisfaction que le changement de loi présenté au Grand Conseil par son département avait été approuvé sans réserve.

Vers l'avenir

De leur côté, les près de 800 actionnaires présents (représentant 90% des droits de vote) ont également plébiscité cette modification (voir page 17). L'année 2016 se traduit également par une normalisation du traitement fiscal sur le plan cantonal et par l'abrogation de la garantie des dépôts (justifiée par le relèvement à 100'000 francs du montant de la garantie fédérale des dépôts bancaires, intervenu il y a déjà plusieurs années).

Autant d'éléments qui ont fait dire à Blaise Goetschin, président de la direction générale, que "la BCGE construit l'avenir en s'émancipant du modèle traditionnel des banques cantonales. Universelle et résiliente, c'est une banque profilée pour la Genève économique de demain". Et de détailler les quatre axes sur lesquels l'établissement construit son futur : "Élever son niveau d'expertise dans chaque métier par la formation et le recrutement de talents, élargir son cercle d'investisseurs privés et renforcer ses fonds propres, accroître son champ d'action géographique pour accompagner l'économie genevoise dans sa dynamique internationale et, enfin, innover afin que ses prestations de services maintiennent durablement leurs avantages compétitifs." ■

Aline Yazgi

Forte présence étudiante

Parmi les nombreux invités, deux institutions de formation du canton, l'École de commerce Nicolas Bouvier et la Haute école de gestion de Genève, étaient présentes grâce à de nombreux étudiants : Adile, Carla, Céline, Charlotte, Christelle, Coralie, Diane-Laure, Eden, Elsa, Estelle, Fanny, Félicia, Giacomo, Isabelle, Jennifer, Jérémie, Johanna, Kalyan, Laure, Lorraine, Ludovic, Marko, Nicole, Rafaela, Sara, Suzana, Tania, Tiago et Vincent.

Un film raconte l'histoire de la BCGE et l'héritage socio-économique du canton

Les liens entre Genève et sa banque, la BCGE, sont très anciens. Une série de séquences vidéo produites par la banque les retrace. Elles abordent également l'héritage socio-économique depuis la Réforme, nous reprenons ici la période qui court jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Dans le cadre de son bicentenaire, la banque a réalisé un film historique baptisé *1816-2016, 200 ans d'histoire bancaire genevoise*, sous forme de 17 courtes séquences vidéo. Elles ont été projetées le 26 avril, jour de la 22^e Assemblée générale de la banque spéciale bicentenaire. Léman Bleu¹ en a diffusé certains extraits au mois de juin. Les prochains le seront à la fin de l'été, tous les lundis à 19h25, et lors de plusieurs rediffusions régulières sur la chaîne. Les vidéos sont également disponibles, via le site internet de la banque, une fois leur diffusion réalisée. Voici les points forts de quelques séquences.

Créancier du roi

Genève pratiquait le prêt à intérêt depuis l'époque médiévale. La Réforme encourageait cet usage, alors que des réfugiés français et italiens s'installaient en apportant des capitaux souvent importants. Grâce à leur réseau international, ils faisaient commerce de soieries, de livres ou d'armes qui nécessitaient des fonds importants. Peu à peu, ces marchands gèrent les capitaux mis à leur disposition et devinrent des marchands-banquiers, à la fois négociants internationaux et prêteurs à des monarques impécunieux.

Les guerres menées par Louis XIV contre toute l'Europe coûtaient très cher à la France. Malgré une lourde augmentation des impôts et des taxes, le roi fut contraint d'emprunter de fortes sommes d'argent à des banquiers.

Sous l'influence de Jacques Necker, ministre des Finances de Louis XVI, l'un des leurs, les banquiers genevois prêtèrent des sommes considérables au Trésor royal français, croyant s'assurer des rentes perpétuelles puisque le capital n'était jamais remboursé. La Révolution survint, suivie de la proclamation de la République en 1792. L'Etat républicain refusa d'honorer les dettes de la monarchie. Les banquiers genevois perdirent alors capital et intérêts. Toutes les banques privées durent fermer entre 1789 et 1794.

¹Les séquences peuvent être vues à l'adresse www.bcge.ch/bicentenaire-videos-historique

Une banque pour l'épargne

Les banquiers privés genevois refont surface sous le Directoire et l'Empire, créant de nouveaux établissements. Le savoir-faire et la clientèle étaient là, d'autant que Genève devenue préfecture du département du Léman, se trouvait incorporée à un grand Empire.

“Sous l'influence de Jacques Necker, ministre des Finances de Louis XVI, l'un des leurs, les banquiers genevois prêtèrent des sommes considérables au Trésor royal français.”

Jusqu'alors les banques étaient plutôt réservées aux gens qui avaient de l'argent. Pour combler un manque, la Caisse d'Epargne est fondée en 1816 par deux hommes qui se veulent des philanthropes : Jean-Augustin-Pyramus de Candolle et Charles-Richard Tronchin. Son but est d'éduquer les masses populaires aux bienfaits de l'épargne afin d'éviter que les ouvriers boivent leur salaire. Avec la fondation de la Caisse d'Epargne, les économies des ouvriers et des domestiques seront placées en toute sécurité grâce aux banquiers et aux experts qui la dirigent bénévolement. Elle accorde des prêts hypothécaires et pratique l'escompte. Mais l'argent des pauvres est surtout prêté aux riches. C'est qu'il s'agit, selon Jean-Augustin-Pyramus de Candolle, d'un établissement destiné “à recevoir à intérêt le fruit des économies des classes peu aisées de la société genevoise”. Quant aux administrateurs, ils étaient tous issus du milieu de la banque privée.



Un des deux sièges de la banque, en 1918

Une caisse pour l'agriculture

Le régime radical instauré par James Fazy souhaitait développer l'économie, alors que les banquiers privés genevois n'entendaient pas investir dans un canton dont le gouvernement leur était hostile. Pour améliorer le commerce, moderniser l'agriculture, mécaniser l'industrie, il fallait des crédits; pour James Fazy, le prêt était l'art de multiplier les capitaux. Il décida, en 1847, de fonder la Caisse hypothécaire, en faveur des agriculteurs, qui fut instituée le 21 avril, date de l'adoption de la nouvelle Constitution. L'agriculture genevoise était alors en crise, en effet, les chemins de fer apportaient des céréales produites à bon marché hors de Suisse. Les crédits et les cautions hypothécaires facilitèrent les améliorations foncières comme aussi la création de coopératives agricoles. La Cave de Genève et les Laiteries réunies sont issues des facilités accordées par la Caisse hypothécaire. Cette dernière fournit aussi aux fermiers un crédit modeste sous forme de billets d'agriculteurs, sorte de billets à ordre. ■

Bernard Lescaze

En coulisses

Retour sur un projet de réalisation cinématographique. C'était une première pour la BCGE que de produire son propre film historique. Plutôt que d'éditer un nouvel ouvrage retraçant son histoire, elle a fait le pari de son temps, visant à atteindre toutes les générations. Pourtant, réduire 200 ans d'histoire à 30 minutes est délicat. Comment ne pas tomber dans une vulgarisation à outrance, laissant de côté des pans fondamentaux de l'histoire? C'est à Bernard Lescaze que ce difficile exercice de rédaction a été confié. De nombreuses recherches iconographiques représentant les périodes sous revue ont été réalisées par la banque, au sein notamment de la Bibliothèque de Genève ou du Musée d'art et d'histoire. La production, quant à elle, a été confiée à la société Caravan Production de Genève. De nombreux collaborateurs se sont prêtés à l'exercice difficile de l'expression devant la caméra, sur trois lieux de tournage distincts, témoignages complémentaires de la finance, de l'histoire et de la science: le siège de la BCGE, au quai de l'Île, et les magnifiques pièces de la Société de Lecture et du Musée d'histoire des sciences de la Ville de Genève.

Dialogue

La BCGE contribue à la restauration d'un symbole de la Genève internationale

Broken Chair est un monument emblématique de Genève, la banque cofinance la restauration de cette œuvre qui représente la lutte contre l'utilisation des mines.



La chaise au pied cassé, une des attractions les plus photographiées de Genève, est idéalement placée à deux pas de l'entrée du Palais des Nations, sur la place du même nom. Elle a été créée par l'artiste suisse Daniel Berset en 1997 à la demande de Handicap International, afin de rappeler l'histoire des victimes et interdire l'utilisation des mines. L'œuvre est d'importance, puisqu'elle mesure 12 mètres de haut et pèse 5.5 tonnes. Initialement conçue pour ne rester en place que quelques mois, elle existe maintenant depuis 19 ans. Près d'un mois de travaux de rénovation ont été nécessaires à un artisan local pour redonner son lustre au monument qui a été dévoilé le 16 juin.

A l'occasion de son bicentenaire, la BCGE soutient la rénovation de Broken Chair afin de souligner l'importance des services que Handicap International rend à de nobles causes. Handicap international est une association de solidarité indépendante qui intervient depuis plus de 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Par cette action, la banque montre son attachement à la Genève internationale qui s'inscrit dans sa stratégie de développement.

Deux cents ans d'histoire réunis dans une énigme

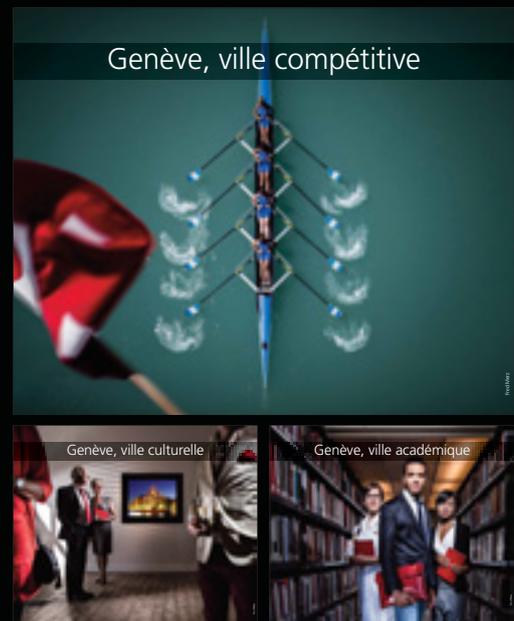
Dans le cadre de son bicentenaire, la BCGE a créé, en partenariat avec Swisscom, l'application "1816: l'énigme".

Ce jeu, disponible gratuitement sur les téléphones mobiles, propose de découvrir les lieux qui ont fait l'histoire de Genève et de la banque cantonale, de 1816 à aujourd'hui. Il est accessible sur l'Apple store et Android jusqu'au 28 août 2016.

Le principe est simple: il faut résoudre huit énigmes, les unes après les autres, afin d'accéder au coffre. A chaque énigme, deux indices sont donnés pour aiguiller les curieux, un difficile et un facile. Ceux qui parviennent à résoudre l'énigme grâce à l'indice difficile décrochent quatre florins, les autres encaissent deux florins (des pièces virtuelles sans valeur réelle, créées pour l'occasion). Pour jouer, il faut se rendre physiquement sur les lieux. Une fois le jeu terminé, un tirage au sort permet de gagner dix lots d'une valeur de 200 francs.

Manon Todesco

Le bicentenaire BCGE sur le pont du Mont-Blanc



Lieu de passage incontournable au centre-ville de Genève, face au siège de la BCGE, le pont du Mont-Blanc a été pavoisé aux couleurs du bicentenaire de la banque entre la fin du mois de juin et le début juillet.

Emblématique des institutions internationales ou des manifestations d'intérêt public et d'envergure cantonale, le pont du Mont-Blanc est un incontournable point de passage au centre-ville, lieu idéal pour rappeler le bicentenaire de la BCGE. On aperçoit d'ailleurs, depuis le pont, le siège de la BCGE, complété sobrement par l'indication "200 ans", sur deux de ses façades; une indication qui rappelle au passant la pérennité d'une institution centrale dans l'économie du canton.

Le pont du Mont-Blanc a ainsi été orné d'étendards nationaux et cantonaux du 27 juin au 4 juillet, aux côtés de douze drapeaux mettant en valeur les photographies de l'artiste genevois Fred Merz. Ces photos mettent en exergue les thématiques chères à la banque et à la ville de Genève: ville culturelle, d'innovation, transfrontalière, des artisans du terroir, compétitive, internationale, mobile, d'expertise, contemporaine, sociale, académique ou sportive. C'est ainsi que la BCGE a mis, durant cette semaine, en avant son soutien à l'économie régionale, les artisans, la culture, les associations caritatives ou humanitaires, la mobilité, la formation ou encore le sport.

La plateforme de bourse en ligne BCGE 1816 accueille son 6'000^e investisseur



BCGE 1816, la solution de bourse en ligne de la Banque Cantonale de Genève, a franchi le cap des 6'000 utilisateurs et administre des actifs pour une valeur avoisinant les 400 millions de francs. Elle offre un accès aux marchés suisse et internationaux à des tarifs avantageux. Lancée en avril 2010, la plateforme de bourse en ligne de la banque opère sous la marque BCGE 1816, référence à la date de fondation de l'établissement. Cette application est intégrée à BCGE Netbanking, la solution de *e-banking* qui traite l'ensemble des comptes et paiements. BCGE 1816 peut être activée gratuitement afin d'effectuer, en toute autonomie, achats et ventes de titres. Les utilisateurs disposent d'un accès gratuit à des informations boursières détaillées et actualisées en ligne via le site et l'application *Yourmoney*.

BCGE 1816 permet d'investir dans des valeurs suisses et internationales via les places boursières d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Australie et d'Asie (Tokyo et Singapour). Elle se positionne avec des tarifs très avantageux, tant au niveau des droits de garde que des frais de courtage. Ces derniers se montent, par exemple, à 35 francs pour une transaction d'achat ou de vente d'actions suisses allant jusqu'à 25'000 francs. Les droits de garde se montent à 0.10% par année, quel que soit le domicile du titre.

La plateforme BCGE 1816 est caractérisée par sa simplicité d'utilisation, l'attractivité de sa politique de prix et sa solidité opérationnelle.



L'agence des Pâquis est entièrement rénovée

L'agence des Pâquis, qui vient d'être entièrement rénovée, a officiellement rouvert ses nouveaux bureaux le 24 mars dernier, après d'importants travaux d'une durée de quatre mois. L'agence a fait peau neuve avec le réaménagement complet de ses espaces, la création d'une zone d'accueil centrale, la modernisation de ses automates bancaires ainsi que l'installation d'une zone de conseil conviviale et lumineuse pour ses clients.

La BCGE dispose à présent d'une agence moderne, située au cœur du quartier des Pâquis, à proximité de la gare et des commerces. Elle compte une équipe de cinq personnes avec un chef d'agence et son adjoint, un conseiller en financements, un conseiller clientèle et une conseillère d'accueil. De par leur large expérience bancaire et la complémentarité de leurs domaines d'expertises, les collaborateurs sont à même d'accompagner la clientèle aussi bien sur des questions de placements, de prévoyance, de gestion au quotidien, que pour des financements hypothécaires ou commerciaux.

Les anciens appareils ont été remplacés au profit de nouveaux guichets automatiques, disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour le retrait et le versement en francs et en euros, ainsi que pour le versement de monnaie en francs. Les opérations courantes sont ainsi rapides, faciles et sans frais pour les clients, à l'instar de tout appareil de banque cantonale en Suisse.

L'ancrage de l'agence dans le quartier des Pâquis correspond à la stratégie de proximité de la BCGE et de son réseau de 22 agences dans le canton. Cette rénovation s'inscrit dans une série de travaux qui voit la rénovation de la plupart des agences de la banque, en vue d'adapter les services à l'évolution constante des besoins de la clientèle.

Le fonds Synchrony Small & Mid Caps en tête



Anick Baud
Gérante institutionnelle

Le fonds Synchrony Small & Mid Caps affiche une des meilleures performances parmi les fonds de sa catégorie. Sur un an, au 31 mars 2016, il est premier du groupe des *small & mid caps* suisses, selon le classement du célèbre institut de mesure Citywire. En date du 31 mai, la part A du fonds (numéro de valeur 2651796) garde une excellente place, la deuxième, dans un univers de 32 fonds et affiche un total return de 12% sur la période.

Les valeurs secondaires suisses représentent 17% de la valeur totale de l'indice suisse (SPI) en termes de capitalisation boursière, mais 90% de cet indice selon le nombre d'entreprises (186 sur les 206 du SPI). La surperformance dégagée par cet ensemble d'actions (SPI Extra) par rapport à l'ensemble du marché est importante sur la durée (voir le graphique ci-contre), avec un risque historique comparable. Anick Baud, la gérante du fonds depuis sa création en 2006, sélectionne les 25 à 30 meilleures sociétés parmi celles suivies. Leur pondération est fonction des notes obtenues par chacune, après une étude minutieuse de leurs qualités financières et extrafinancières, dans une optique de gestion active et de contrôle du risque.



FinanceMission – Engagement de la BCGE en faveur de la compétence financière

Avec les 23 autres banques cantonales et en collaboration avec le Syndicat des enseignants romands (SER) ainsi que le Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz (LCH), la BCGE s'engage en faveur de la promotion de la compétence financière. Le projet national *FinanceMission* a pour objectif de sensibiliser les jeunes à adopter un comportement responsable face à l'argent et de promouvoir durablement leur culture générale financière. A cet effet, une offre pédagogique innovante est, dès à présent, disponible gratuitement pour l'enseignement grâce au jeu *FinanceMission Heroes* et son matériel d'accompagnement didactique correspondant. C'est la première action publique du projet *FinanceMission*.

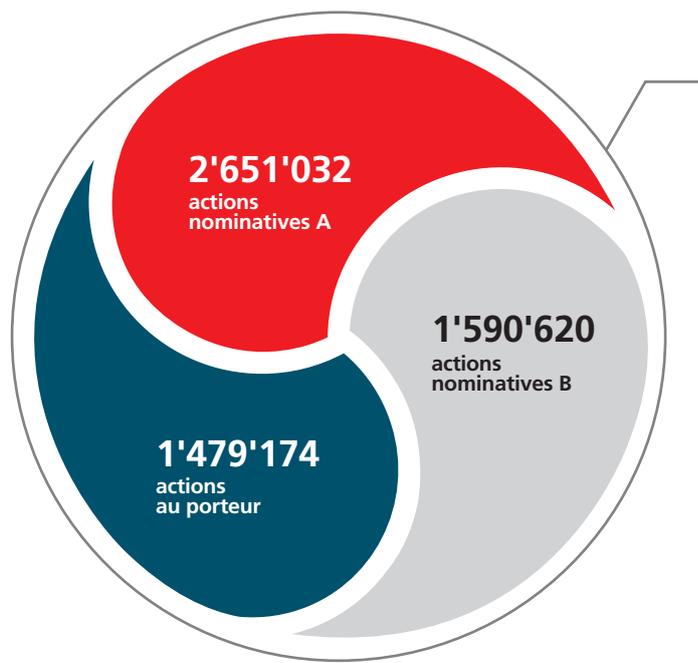
Près de 30% de toutes les personnes âgées de 18 à 24 ans en Suisse vivent dans un ménage endetté, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Pour éviter que de jeunes adultes tombent dans la spirale du surendettement, il est crucial de les confronter tôt à la gestion budgétaire et à la consommation. Le

jeu *FinanceMission Heroes* crée les conditions préalables pour qu'une utilisation responsable de l'argent puisse être abordée à l'école sous une forme ludique. Les élèves peuvent utiliser le jeu comme *app* sur leur smartphone, leur tablette ou sur ordinateur. Ce faisant, ils endossent le rôle d'un superhéros et doivent libérer une ville imaginaire de robots sournois et criminels. Dans le jeu, il convient de choisir des stratégies de financement adaptées pour les objets d'équipement, de bien répartir les ressources dans le temps imparti et de budgéter correctement. Les élèves acquièrent ainsi – au véritable sens du terme – des compétences financières en jouant. Les *serious games* tels que *FinanceMission Heroes* permettent de présenter des faits complexes de manière familière pour les adolescents.



Vers une action nominative unique de la BCGE

La dernière Assemblée générale de la banque (voir page 11) a accepté la réforme des statuts de la banque, changement induit par les modifications de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève, votée par le Grand Conseil le 29 janvier 2016. Ces modifications permettront, pour l'essentiel, de simplifier la composition du capital de la banque en introduisant une action nominative unique.



7'200'000 actions nominatives

Forte présence des collectivités publiques

Ces modifications statutaires n'impliquent pas une réduction de la participation des collectivités publiques au capital de la banque. On relèvera aussi que l'introduction d'une action unique et la division de la valeur nominale par deux devrait entraîner une amélioration de l'attractivité des titres de la banque pour les investisseurs. De plus, l'introduction d'une action unique facilitera le recours à des instruments convertibles en actions.

Les nouveaux statuts n'entreront en vigueur qu'après avoir été ratifiés par le Grand Conseil. Les actions au porteur ne seront converties qu'après l'entrée en vigueur des nouveaux statuts. Les modalités de la conversion seront communiquées en temps utile aux actionnaires. ■

Dialogue

L'introduction de l'action nominative unique vise à moderniser la structure du capital de la banque, à obtenir une plus grande transparence de l'actionariat et à améliorer la liquidité et l'attractivité du titre, tout en garantissant le respect des principes de bonne gouvernance. Depuis quelques années, la tendance en Suisse va clairement vers l'introduction d'actions nominatives uniques dans les sociétés cotées. La plupart de ces sociétés ont ainsi adapté la structure de leur capital afin d'introduire un seul type d'action.

Plus de transparence

L'Assemblée générale du 26 avril a accepté la modification des statuts afin d'introduire en lieu et place des trois catégories d'actions existantes une seule sorte de titre: des actions nominatives d'une valeur nominale de 50 francs. Le choix de recourir à des actions nominatives plutôt qu'à des actions au porteur vise à garantir la transparence de l'actionariat. Dans cet esprit, les statuts exigeront aussi des détenteurs qu'ils confirment à la banque qu'ils agissent pour leur propre compte avant d'être inscrits au registre des actions.

Dans le processus, les actions au porteur de la banque seront converties en actions nominatives et leur valeur nominale fera l'objet d'une division par deux. Une action au porteur de 100 francs de valeur nominale sera ainsi convertie en deux actions nominatives de 50 francs chacune. Les actions nominatives A et B existantes seront également remplacées par les nouveaux titres. En fin de compte, cette opération augmentera le nombre total d'actions qui passera de 5'720'826 à 7'200'000.

L'introduction d'une action unique et la division de la valeur nominale par deux devrait entraîner une amélioration de l'attractivité des titres de la banque pour les investisseurs.

Pourquoi et comment confier un mandat de gestion ?

En matière de gestion de fortune, il est préférable de ne pas tenter de tout faire soi-même, la délégation s'avère souvent indispensable. Une fois les premières étapes du processus franchies (calcul de son bilan financier, choix de sa philosophie d'investissement, construction de sa stratégie de placement), l'investisseur est prêt à un entretien avec un gérant de mandat.



Constantino Cancela
Chef BCGE Asset management

Chacun ses responsabilités : celles de l'investisseur sont importantes, car les décisions qu'il doit prendre sont les plus difficiles. Bien souvent, il ne consacre pas suffisamment de temps à approfondir ses choix. Pourtant, ceux-ci vont être bien plus cruciaux que la détermination de tel ou tel instrument financier ou véhicule de placement.

Le gérant va être d'autant plus efficace qu'il recevra des instructions claires. De même, il est souhaitable de construire un cadre stable pour le futur portefeuille. En effet, les fréquents changements de cap sont très coûteux, en termes de frais et d'opportunités manquées de plus-value. Les instructions aux gérants comprendront plusieurs groupes de déterminants, notamment le montant initial et l'éventualité d'apports sporadiques ou réguliers, l'horizon de placement, le choix de la philosophie d'investissement, le profil de risque et les aspirations de rendement attachés à ce dernier. Elles préciseront, en outre, la devise de référence, le mode de rémunération du gérant, le mode et le rythme d'information sur l'évolution du mandat et d'autres prescriptions particulières.

Un aspect supplémentaire à considérer, lors de l'octroi du mandat, est l'option de donner des instructions spécifiques en matière d'éthique ou de développement durable. Sur ce dernier sujet, notre position est qualifiée par le pragmatisme et la recherche d'authenticité.

Gestion active

La gestion active doit permettre l'obtention d'une meilleure performance financière. Une grande partie de la surperformance est expliquée par le fait que

le gérant actif va retenir les sociétés les mieux placées sur leurs marchés et les mieux organisées en matière de productivité. Une part généralement moindre de la surperformance est attribuée au fait que le sélectionneur actif va intégrer ces filtres supplémentaires d'analyse, basés sur la qualité de la conduite et du comportement de l'entreprise observée. Cet examen dit d'*impact investing*, initialement baptisé *socially responsible investing*, prend en compte de nombreuses dimensions écologiques, sociales et déontologiques. Dans la mesure où cet examen supplémentaire a bien pour but de durcir et d'affûter la sélection, et donc de réduire le risque spécifique, nous pouvons cautionner cette approche. Lorsque les considérations idéologiques prennent le pas sur le travail de sélection, dans le cas de l'activisme actionnarial par exemple, nous émettons de fortes réserves sur l'efficacité et/ou la valeur scientifique de ces démarches.

En tout état de cause, c'est à l'investisseur de définir, le cas échéant, des restrictions conformes à ses convictions. Elles peuvent tenir compte des devises (vision politique), des pays (désaccord avec certaines gouvernances), des types d'industries (tabac, jeu, sexe, OGM, etc.), des emprunteurs publics (Etats surendettés), etc. Un jeu complexe de filtres aura naturellement un impact sur le coût d'administration du mandat.

Au cours du cycle d'investissement

Après les choix de philosophie et leurs conséquences allocatives, il faut s'intéresser aux règles de navigation applicables une fois le mandat confié et le portefeuille investi. De nombreuses fluctuations de marché vont se produire.

Autant de configurations inattendues qui vont mettre à l'épreuve les belles convictions du départ de l'investissement. C'est précisément dans ces moments de doutes et de remises en question qu'il conviendra de se montrer patient et persévérant.

“Le gérant va être d'autant plus efficace qu'il recevra des instructions claires. De même, il est souhaitable de construire un cadre stable pour le futur portefeuille et de porter une attention accrue aux rapports de gestion.”

Une première tentative, pour faire face à d'éventuelles déceptions à court terme, rencontrées sur le marché, est de changer radicalement de stratégie. Il est fréquent de voir des groupes d'investisseurs modifier abruptement leur conception aux premiers signes de fluctuation défavorables. Si chaque crise mérite un regard nouveau, et que l'on ne peut exclure, en des circonstances exceptionnelles, d'amender une stratégie initiale, il est généralement préférable de persévérer, de garder un cap stable. La philosophie de placement recommandée situe la source de performance dans les entreprises en particulier. Or, la production de valeur par celles-ci n'est pas spontanée, mais s'effectue d'année en année par le progrès des sociétés, leur croissance et leur productivité. Rester en position et savoir attendre permet de capter leur performance au fur et à mesure que celle-ci se traduit en amélioration des cours. Enfin, changer de stratégie fréquemment expose le portefeuille à des frais transactionnels très importants.

Contrôler l'exécution par le gérant

L'investisseur doit recevoir des rapports réguliers, écrits, émanant de l'institut, au minimum tous les trimestres. Un entretien avec le gérant est nécessaire au moins une fois par année. La performance est naturellement au centre de l'intérêt. Mais, dans le fond, ce qui compte le plus c'est l'exécution rigoureuse par le gérant de l'ensemble des instructions de l'investisseur.

Un regard particulier sera porté sur le respect en tout temps de bornes allocatives prévues (le pourcentage en obligations étrangères, par exemple), la monnaie de référence, tous les éléments formels du contrat et toutes les restrictions spécifiques intimées par l'investisseur. On le voit, déléguer et contrôler sont des éléments essentiels pour une gestion de fortune efficace. ■

Le mandat de gestion Best of

Avec un mandat de gestion Best of, l'investisseur opte pour une stratégie de placement spécifique et cadrée qui capte les performances des meilleures entreprises et institutions dans le monde entier.

Le but premier du mandat est de saisir les prouesses et la productivité de l'économie réelle. Les responsables du mandat appliquent concrètement une philosophie d'investissement efficiente, disciplinée et clairement affichée. Ils réalisent une sélection rigoureuse des meilleures actions et obligations en *open architecture* au niveau international et effectuent un suivi ininterrompu des portefeuilles visant à la préservation du capital et à un rendement maximal.

Best of est une marque, aujourd'hui établie et recherchée, qui griffe une large gamme de mandats de gestion discrétionnaires proposant jusqu'à 20 profils. C'est aussi une *success story* qui a vu la naissance d'une communauté de milliers d'investisseurs se fédérer autour de son concept simple et épuré.

Dialogue



BCGE | Best of®

le plaisir d'investir sérieusement

Une nouvelle image pour les fonds Synchrony

Depuis bientôt une année, les fonds de placement de la BCGE sont regroupés sous la marque unique Synchrony. Ce choix stratégique découle d'une volonté de la banque d'étendre la distribution des produits sur le territoire tant national qu'international.



Ingo Bionda
Spécialiste en vente de fonds de placement

Confortée par une progression importante des fonds Synchrony (la masse sous gestion a doublé depuis 2012 à plus de 1.5 milliard de francs, au 31 décembre 2015), la banque a décidé de renforcer ce pôle stratégique. Afin de s'adresser à de nouveaux marchés, hors des canaux traditionnels, elle a lancé un projet innovant et ambitieux: la campagne digitale E-magine. Pour y parvenir, un partenariat a été conclu avec la société Surperformance, un des leaders français dans l'édition de sites d'information financière qui diffuse www.zonebourse.com et www.4-traders.com.

"E-magine permet de communiquer sur les fonds Synchrony à travers des bandeaux publicitaires en trois langues (français, allemand et anglais)."

Pourquoi s'associer avec un média financier digital ?

Une communication à travers un canal digital permet de toucher un nombre important de personnes d'origines et d'horizons différents. Cependant, la banque s'adresse sciemment à une catégorie d'internautes habitués à lire de l'information financière et faisant, de ce fait, partie d'une communauté qualifiée, sensible aux messages financiers.

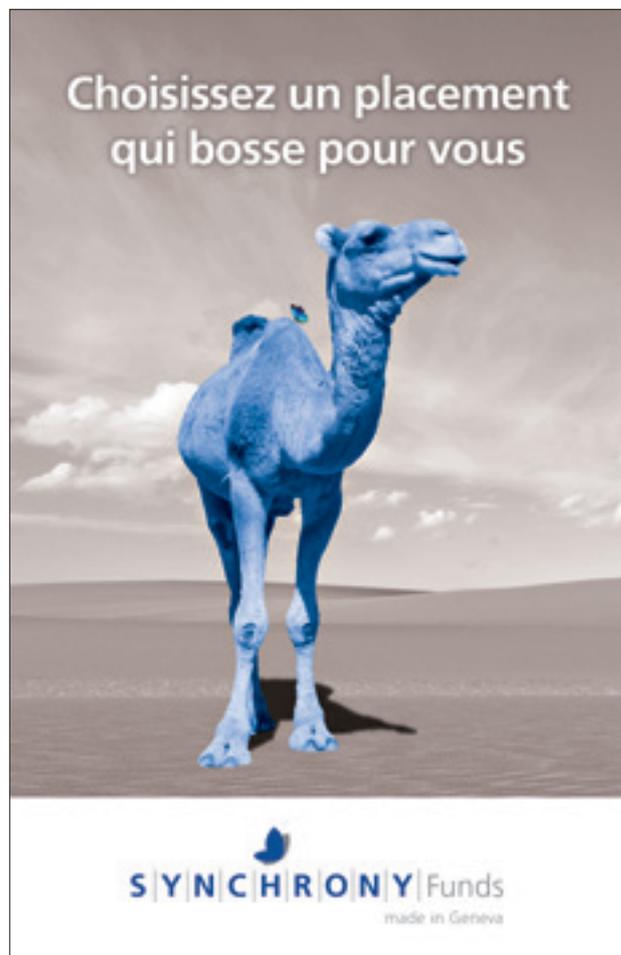
E-magine permet ainsi de communiquer sur les fonds Synchrony à travers des bandeaux publicitaires en trois langues (français, allemand et anglais), sur deux médias qui peuvent se targuer de près d'un million de visiteurs uniques mensuels sur les marchés français et allemands. Pour susciter l'intérêt et marquer les esprits, le ton des publicités Synchrony est original, volontairement "décalé". *In fine*, le but est d'inviter l'internaute à visiter le site internet www.bcge.ch/fonds-synchrony.

Les visuels ont ainsi été conçus autour du papillon, symbole des fonds Synchrony, qui, en se posant délicatement sur des animaux dans leur environnement naturel, les "teintent" d'un élégant bleu. Les messages commencent toujours par trois mots neutres "Choisissez un placement" pour laisser place à des expressions plus décalées, dans l'esprit de la campagne, en lien avec l'animal emblématique. A travers cette campagne on panache donc subtilement esthétique, jeu de mots et messages forts.

Le choix de la banque s'est naturellement porté sur la Suisse et la France, comme marchés tests. La BCGE y possède en effet depuis longtemps un important dispositif et maillage pour servir au mieux ses clients. Ainsi, tout est prêt pour bien accueillir de nouveaux clients attirés par les 2.5 millions de bannières Synchrony publiées mensuellement dans les deux pays. Dans un premier temps, les messages véhiculés visent à faire connaître la marque rapidement; les messages seront plus orientés sur les produits et leurs propriétés spécifiques.

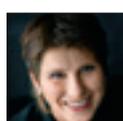
Le futur

A ce stade, rien n'empêcherait de lancer E-magine dans des pays bien plus éloignés et, comme le disait saint Augustin: "Le monde est un livre, et ceux qui ne voyagent pas n'en lisent qu'une page." Cependant, la banque préfère d'abord tester le modèle. Si les résultats sont à la hauteur des attentes (les premiers retours sont prometteurs), la campagne sera étendue à d'autres régions du monde; forts de la profonde conviction que le *made in Geneva* est un excellent ambassadeur pour les fonds Synchrony, tous gérés à Genève.



Le trafic des paiements suisse évolue

Le projet d'harmonisation du trafic des paiements qui vise à rapprocher le système et les pratiques helvétiques des normes et usages européens en vigueur et à moderniser l'infrastructure de paiement est résolument en marche. Tous les acteurs du marché sont à pied d'œuvre pour adapter les systèmes de paiement. La BCGE est une des premières banques à avoir initié ce projet.



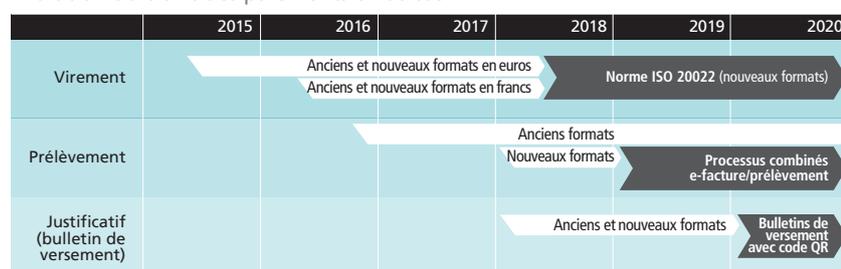
Gaëlle Dalla-Costa
Project manager

La première phase est fondamentale et fondatrice; c'est sur elle que repose toute l'harmonisation avec l'adaptation technique des plateformes et logiciels bancaires et, pour les virements, la mise en œuvre des nouveaux formats de messages selon la norme ISO20022.

Pour la majorité des clients, cette évolution sera sans incidence; en revanche, pour les entreprises et particuliers qui transmettent à la banque des fichiers de paiements (DTA) à l'aide de logiciels spécifiques, il convient dès à présent de planifier l'adaptation de leurs outils informatiques et comptables aux nouveaux formats xml (désignés sous le nom de pain.001/002, camt.053).

Pour permettre à chacun de conduire ce changement dans les meilleures conditions et à son rythme, la place financière suisse a prévu une période de transition de deux ans (mi-2016 à mi-2018), durant laquelle les anciens et nouveaux formats de messages coexisteront.

Evolution du trafic des paiements en Suisse



Les évolutions propres à la Suisse

Une infrastructure commune et centralisée sera mise en place en 2019 pour payer et gérer les e-factures et prélèvements. L'objectif est de développer la numérisation de la facturation en Suisse, d'optimiser et élargir les fonctionnalités liées à l'e-facture et de simplifier les processus actuels de prélèvement. L'utilisation de cette nouvelle infrastructure par les entreprises sera conditionnée à l'intégration préalable des formats de messages ISO (de type pain.008) pour l'émission de factures.

Les bulletins de versement actuels rouges et orange seront remplacés définitivement en 2020 par un bulletin de versement unique intégrant un code de données (QR code) et permettant d'optimiser le processus de traitement.

Comme pour les virements et les prélèvements, l'utilisation de ce nouveau bulletin implique en amont l'adaptation des logiciels de facturation aux nouvelles normes ISO et l'intégration des numéros de compte au format IBAN. Une période de transition de deux ans (mi-2018 à mi-2020) est prévue pour une évolution progressive et en douceur.

Pour plus d'informations sur ces évolutions, vous pouvez contacter votre conseiller ou consulter le site internet (<https://www.bcge.ch/harmonisationtp>) dans lequel vous trouverez plus de précisions ainsi qu'une brochure détaillée sur les évolutions et mesures à prendre. Vous pouvez enfin poser toutes vos questions à l'adresse électronique iso20022@bcge.ch.

BCGE progresse en France

Les entités-satellites de la banque sont présentées tour à tour dans *Dialogue*. Eric Wesse, président du directoire de la banque française BCGE (France), filiale établie à Lyon, Annecy et Paris, répond aux questions du magazine.



Eric Wesse
Président du directoire de BCGE (France)

En deux mots, parlez-nous de BCGE (France)!

La Banque Cantonale de Genève (France) est une filiale à 100% de la BCGE. Elle propose des prestations de financement d'investissement à des entreprises régionales ainsi que des financements aux professionnels de l'immobilier sans oublier les financements à titre patrimonial. La banque est également active en gestion privée avec une gamme de produits très complète à destination d'une clientèle composée essentiellement de dirigeants de PME. BCGE France contribue au développement de l'axe économique Lyon-Genève que nous avons vu se renforcer au fil des années. Elle emploie 49 collaborateurs.

Lors du dernier exercice publié, celui de 2015, BCGE France a enregistré un bénéfice record. Quels ont été les ingrédients de ce succès ?

Malgré une conjoncture économique française délicate, et des contraintes réglementaires de plus en plus fortes, la filiale a en effet réalisé un excellent exercice. Le rythme des activités est resté soutenu avec une progression maîtrisée et mesurée des encours de crédit. La filiale opère notamment dans le secteur de l'immobilier de bureaux et de l'immobilier patrimonial principalement en Auvergne-Rhône-Alpes et en Ile-de-France. La présence auprès des professionnels de l'immobilier ne s'est pas démentie en 2015. La banque continue à accompagner les opérateurs



Le siège lyonnais de BCGE (France)

régionaux dans le développement de leurs programmes.

Le niveau général d'investissement des entreprises est resté assez faible, mais le financement des belles PME régionales de taille importante est aujourd'hui un axe prioritaires de développement. L'activité de gestion privée, quant à elle, a connu une croissance régulière de ses encours sur l'exercice. L'augmentation des revenus des activités et la bonne maîtrise des charges a permis à la banque de dégager un résultat de 4.7 millions d'euros, en hausse de 27.8%.

Quels sont les derniers développements en matière de financements immobiliers ?

Lyon et les communes environnantes sont incontestablement une des métropoles les plus dynamiques en France et le marché de l'immobilier n'a enregistré qu'une très légère décélération des prix tout en restant actif. Aujourd'hui, nous

étudions avec nos clients plusieurs projets de financement sur les secteurs de la Part-Dieu, Villeurbanne ou le quartier de Gerland, en plein développement. Nous constatons que les marchés de l'immobilier de bureaux pour les entreprises et celui de la promotion pour l'habitat des particuliers sont sans doute aussi stimulés par des taux de crédits très bas.

La gestion patrimoniale est confrontée à la question de la baisse des rendements, comment parvenez-vous à développer cette activité ?

La gestion de patrimoine est une activité qui est très concurrentielle, car tous les grands réseaux bancaires et d'assurance s'y intéressent, ce qui contribue à une pression à la baisse de la tarification et donc du rendement des actifs gérés. Cela reste néanmoins pour notre établissement un axe de développement prioritaire et notre implantation à Paris nous aide à accélérer notre croissance dans ce secteur.

Bourse en ligne BCGE 1816

BCGE | 1816

investir en ligne avec une banque sûre

Quatre façons de passer un ordre.



Pierre-Yves Piccand
Responsable Bourse au sein du
département Marchés financiers
et trésorerie

BCGE 1816 permet une grande flexibilité en matière de passation d'ordres de bourse qui peuvent être passés de quatre façons différentes: au mieux, avec une limite de cours, un *stop-loss* ou un *stop-limit*.

La plus simple "au mieux" permet une exécution en quelques secondes. Les limites de cours peuvent être appliquées tant aux ordres d'achat que de vente. Ainsi, un ordre d'achat ne sera effectué

que pour un prix ne dépassant pas la limite fixée, tandis qu'un ordre de vente n'autorise son exécution que si le cours est égal ou supérieur à sa limite. Ces ordres sont assortis d'une durée (validité) au choix.

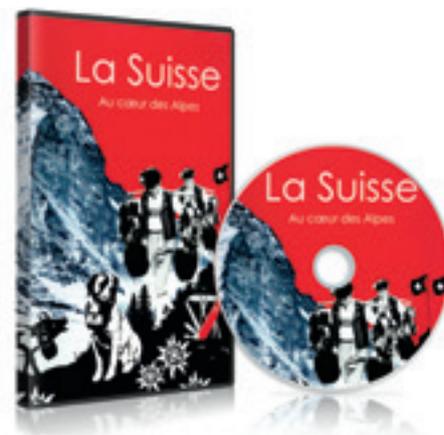
Le *stop-loss* et le *stop-limit* font partie des ordres conditionnels. Le *stop-loss* est un ordre de vente qui ne sera exécuté que si le cours s'avère égal ou inférieur à un certain seuil et qui sera alors traité comme un ordre au mieux. Ce type d'ordre permet de rester investi, même si l'on craint une brusque baisse du marché. Il existe évidemment un risque que le cours d'exécution soit nettement inférieur au

seuil de déclenchement. C'est pourquoi on peut utiliser le *stop-limit* à la vente: dès que le cours tombe en-deçà du seuil fixé d'avance, un ordre de vente limité est introduit. De cette manière, l'ordre ne pourra pas être exécuté à un cours inférieur. Ce qui correspond donc à un *stop-loss* limité. Les ordres conditionnels peuvent également s'appliquer à l'achat, c'est-à-dire qu'au-delà du plafond, l'ordre sera exécuté si le cours dépasse la limite.

Les demandes d'adhésion à BCGE 1816 s'effectuent auprès des conseillers BCGE, dans les agences, par téléphone au 058 211 21 00 de 8h00 à 19h30 ou via BCGE Netbanking. ■

Le film à découvrir

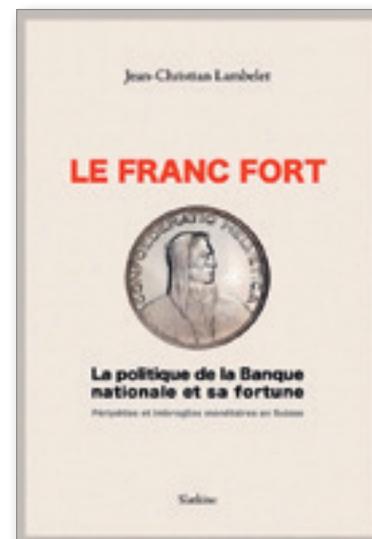
"Quatre langues nationales et 26 cantons aux traditions vivantes composent la Suisse, une des plus vieilles démocraties du monde, carrefour de la paix et berceau de la Croix-Rouge, explique l'explorateur et cinéaste Pierre Dubois, né à Genève. Au-delà des clichés, cette terre d'accueil plantée au cœur de l'Europe est bien une mosaïque surprenante qui, à l'image de ses grandioses paysages alpestres, ne manque pas de relief." Pierre Dubois est l'auteur d'un nouveau film de 80 minutes: *La Suisse au cœur des Alpes*. Après avoir sillonné le monde et partagé la vie de peuples originaux comme les Massaïs, les Noubas ou les Indiens d'Amazonie, après avoir recherché les beautés naturelles sur toute la planète, il signe, avec son épouse Eliane, un nouvel opus consacré au pays qui l'a vu naître. ■ www.pierredubois.net



Le livre à découvrir

Trop fort le franc suisse? En tout cas pour l'instant, si l'on en croit le dernier ouvrage de Jean-Christian Lambellet*. Le professeur émérite de l'Université de Lausanne et fondateur du CREA estime que la monnaie helvétique est encore surévaluée de quelque 6%. Or, selon un modèle qu'il a lui-même construit, toute surévaluation d'un point du franc induit une réduction de la croissance annuelle du PIB de 0.11%. La politique monétaire de la Banque nationale suisse (BNS) étant l'un des rares instruments à disposition de l'économie suisse pour tenter d'atténuer les chocs extérieurs venant de l'économie mondiale, l'économiste plaide pour que la banque centrale se concentre sur le deuxième objectif que lui assigne la loi: la stabilisation de la conjoncture. D'autant que, affirme-t-il, le premier objectif de l'action de la BNS – la stabilité des prix – est assuré depuis plusieurs années et devrait le rester dans un avenir prévisible. Et de plaider pour un pilotage par l'institut d'émission du taux de change réel du franc à l'aide d'interventions sur les marchés de change, tout en critiquant l'instauration de taux d'intérêt négatifs. Ce livre parcourt quelque 40 années de l'histoire récente du franc. L'occasion de se remémorer que si les phases de surévaluation sont fréquentes, elles ne sont pas pour autant permanentes. ■

* *Le franc fort, la politique de la Banque nationale et sa fortune – Péripéties et imbroglios monétaires en Suisse*, Jean-Christian Lambellet, Editions Slatkine, 2016.



Faut-il racheter des années dans sa caisse de pension ?



Les rachats de prestations dans sa caisse de pension constituent des opérations très profitables pour les assurés afin d'améliorer leur prévoyance tout en économisant des impôts.

Les rachats dans son institution de prévoyance permettent aux personnes qui n'ont pas suffisamment cotisé à leur 2^e pilier de combler leurs lacunes et qui, autrement, n'auraient droit, à la retraite, qu'à de modestes rentes de vieillesse. Ces cotisations volontaires sont toujours possibles lorsqu'on entre dans une caisse de pension et, en principe, chaque année. Les rachats sont d'autant plus intéressants qu'ils sont entièrement déductibles du revenu imposable et permettent donc de substantielles économies fiscales.

Etat de santé de la caisse de pension

Ces versements ne sont évidemment recommandés que si l'institution paraît apte à assumer ses promesses de prestations, en se basant fondamentalement sur le taux de couverture. On rappellera qu'il s'agit du rapport entre les actifs nets de la caisse de pension et les engagements de la prévoyance ainsi que les provisions, dites techniques, qui couvrent les risques de longévité d'invalidité. Cette mesure est nécessaire, mais insuffisante: il faut également considérer la structure d'âge de l'institution de prévoyance. En d'autres termes, une caisse qui compte une proportion élevée de retraités, et dont les rentes sont donc fixées jusqu'à leur décès, aura beaucoup de peine à redresser la situation en cas de difficultés.

Primauté de prestations ou de cotisations ?

Si les rachats s'avèrent justifiés, encore faut-il choisir le bon échéancier. La stratégie sera toutefois différente selon que la caisse applique un plan en primauté de prestations ou en primauté de cotisations. On rappellera qu'en primauté de prestations, qui concerne essentiellement les caisses publiques, la rente est fixée par un taux de pourcentage du dernier salaire, tandis qu'en primauté de cotisations, elle sera calculée par l'accumulation des cotisations et du rendement des capitaux. En primauté de prestations, il est en principe recommandé de procéder aux rachats le plus tôt possible, car ils deviennent de plus en plus chers au fil temps, contrairement à ceux des caisses en primauté de cotisations. En effet, dans ces dernières, le montant racheté est crédité sur l'avoir de vieillesse: le coût à la charge de l'assuré est donc identique, quel que soit son âge.

Echelonnement des rachats

En termes fiscaux, la stratégie de rachat s'avère en revanche identique dans les deux régimes: le principe de base est d'éviter des rachats massifs en une seule fois, mais plutôt de les échelonner sur plusieurs années. Non seulement parce que le versement pourrait dépasser le revenu imposable, mais aussi parce que l'impôt est progressif, c'est-à-dire que les déductions fiscales sont particulièrement avantageuses pour les tranches de revenus les plus hautes.

Toujours en primauté de cotisations, il peut être intéressant de repousser le plus tard possible les rachats éventuels, surtout si l'institution de prévoyance n'assure que des rendements très faibles. Il pourrait en effet s'avérer plus judicieux d'investir entre-temps sur d'autres instruments financiers et de procéder aux rachats quelques années avant le départ en retraite. Mais, dans ce cas, ceux qui voudraient retirer leur capital devraient effectuer ces rachats au moins trois ans avant cette échéance. Sinon, selon un arrêt du Tribunal fédéral, ces fonds pourraient être bloqués et ne plus être disponibles que sous forme de rentes. ■

Les questions soulevées par le retardement de la retraite

Lacunes de cotisations: Ai-je la possibilité d'effectuer des rachats dans ma caisse de pension ? Pour quels montants ?

Régime: Suis-je affilié en primauté de cotisations ou de prestations ?

Etat de santé de l'institution de prévoyance: Quel est le taux de couverture de la caisse de pension ? Et quelle est sa structure démographique ?

Echéancier: Quel calendrier faut-il appliquer pour procéder aux rachats ? D'un coup ou sur plusieurs années ?

Retardement des rachats: Si l'on dispose de montants disponibles pour des rachats que l'on repousserait dans le temps, où faudrait-il les placer ? Sur quels types d'instruments financiers ?

Prise du capital: Quel délai faut-il respecter avant le départ en retraite pour procéder à des rachats si l'on veut prendre le capital au lieu des rentes ?

Le *Guide de votre prévoyance*, un ouvrage didactique abordant les thèmes de la prévoyance professionnelle et individuelle, la fiscalité, les placements, l'accèsion à la propriété immobilière, la succession ou encore le droit matrimonial a été réalisé par l'auteur de cet article, avec la collaboration d'Albert Gallegos, expert dans le conseil patrimonial et la prévoyance, responsable du département Conseil patrimonial et prévoyance de la BCGE.

En cas de questions, adressez-vous à votre conseiller BCGE.

Il vous répondra en s'appuyant sur le département de Conseil patrimonial et prévoyance de la BCGE.



La banque alimentaire genevoise

Lutter contre la faim et le gaspillage



Notre mission

Partage est la banque alimentaire genevoise qui récolte les denrées alimentaires et les produits d'hygiène invendus grâce aux partenaires alimentaires et entreprises en les distribuant à un réseau d'associations caritatives et de services sociaux.

Partage agit sur les trois principaux pôles du développement durable :

Social – l'aide aux personnes en situation précaire

Economique – la réinsertion professionnelle

Ecologique – la lutte contre le gâchis alimentaire

Notre impact, ici et maintenant !

Ce sont des milliers de personnes en situation de précarité par semaine à Genève qui bénéficient d'une **aide alimentaire de première nécessité** grâce à l'action de Partage.

Partage accueille des personnes en insertion professionnelle et a développé un **suivi individualisé d'accompagnement et de formation** pour favoriser leur retour au marché ordinaire de l'emploi.

Par son activité, Partage permet de **réduire le gaspillage alimentaire** et l'impact environnemental.

**Avec votre aide, nous pouvons faire plus !
Votre don est précieux.**

CCP 14-877509-5

IBAN CH25 0900 0000 1487 7509 5

Fondation Partage

Rue Blavignac 16

1227 Carouge

 022 301 11 78

 info@partage.ch

 www.partage.ch

  Suivez-nous !

plier ici

plier ici



Banque Cantonale de Genève

Conseil en ligne

Dialogue

Case postale 2251

1211 Genève 2

Obtenez plus
d'informations
sur les prestations
de la BCGE



BCGE

Banque 24h

Veuillez compléter le coupon, le détacher, le plier et le coller, puis nous le renvoyer :

Mes centres d'intérêt

- Devenir client Financer mon logement Préparer ma retraite Faire gérer ma fortune
 Obtenir des informations sur la salle des marchés Obtenir des conseils en ingénierie financière (pour les entreprises)
 Obtenir des services en tant que gérants de fortune indépendants (pour les professionnels de la branche)
 Autre _____
 Ma suggestion à la rédaction de *Dialogue* _____

Je souhaite m'abonner à *Dialogue* (offre réservée aux clients de la banque)

Je souhaite être appelé par un conseiller

Je suis joignable le :

lundi mardi mercredi jeudi vendredi entre _____ et _____ heures

Veuillez entourer ci-dessous le numéro de téléphone où vous préférez être appelé

Madame Monsieur

Prénom _____

Nom _____

Rue/n° _____

NPA/localité _____

Tél. prof. _____

Tél. privé _____

Je suis client de la BCGE Je ne suis pas client de la BCGE



La BCGE à Chêne

La BCGE est également présente dans 21 autres agences du canton.

Agences ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi matin, sur rendez-vous, pour un conseil spécialisé

Carouge-Marché, Chêne, Servette-Wendt

Agences ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Bernex, Champel, Eaux-Vives, Florissant, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Ile, Jonction, Lancy-Centre, Meyrin-Cité, Onex, Pâquis, Plainpalais, Plan-les-Ouates, Praille-Acacias, Vernier, Vézenaz

Agence ouverte de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Versoix

A l'extérieur du canton, succursales, filiales et bureaux de représentation,

en Suisse

Lausanne 021 321 07 17, Zurich 044 224 65 06

en France

Lyon +33 472 07 31 50, Annecy +33 450 66 68 27, Paris +33 176 77 33 91

dans le monde

Dubaï +97 143 29 83 00, Hong-Kong 022 810 81 80

**Votre banque disponible
24h/24**

133 appareils de banque, la BCGE offre la gratuité des retraits aux bancomats de toutes les banques cantonales, soit le plus grand réseau de distributeurs automatiques de Suisse (1'600 bancomats).



BCGE Netbanking



BCGE 1816 Bourse en ligne



Mobile Netbanking



Banque en ligne

Les conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 16h.

